

F.R.C.P.B.  
N°392  
K.L.B.P



PB – PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE



EN AVRIL NE TE  
DECOUVRE PAS D'UN  
FIL !



Poisson d'avril ☺

**PERIODIQUE MENSUEL  
DU CERCLE PHILATELIQUE  
"LES TIMBRES"  
D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES**

**AVRIL 2016 – N° 107**

Fondé en septembre 2005 par  
M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE : 50 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 1150 BRUXELLES  
P 801032

**EDITEUR RESPONSABLE :**  
**Brigitte CAPRASSE – Place Dewandre 2 – 1150 BRUXELLES**

# MEMBRES DU COMITE

**PRESIDENT D'HONNEUR**

Jean LADRIERE  
071/21.39.94

**PRESIDENTE  
REDACTRICE DU BULLETIN**

Isabelle LEYSEN  
Rue Hublette 25  
6120 HAM-SUR-HEURE  
071/21.74.29  
E-mail : leysenisabelle@hotmail.com

**VICE PRESIDENT  
VERIFICATEUR AUX LOTS**

Guy GALLAND  
071/21.58.34

**TRESORIER  
RESPONSABLE TOMBOLA**

Pierre BOSSUROY  
071/32.54.86

**SECRETAIRE**

Françoise LEJEUNE  
E-mail : [lestimbres@hotmail.com](mailto:lestimbres@hotmail.com)

**MEMBRES ACTIFS**

Paula KICQ  
Viviane SPAUTE  
Eric DELOOZ  
Alain DEBECKER  
Jacky DELANNOY  
Marie France REMANT  
Vincent MATERNE  
Michel DELCULEE

\*\*\*\*\*

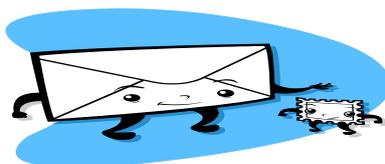
**REUNIONS : le 2ème jeudi du mois à 19 heures.**

**LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure**

**COTISATION : 8 € avec bulletin  
5 € sans bulletin  
2,50 € (jeune de – 18 ans)**

**COMPTE CPH : IBAN : BE98 126-1073037-93 au nom du club  
Rue Hublette 32 – 6120 Beignée**

**NOTRE SITE : [www.lestimbres.be](http://www.lestimbres.be)**



## MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres,

Notre bourse est derrière nous !

Je tiens à remercier les membres présents pour leur aide et soutien lors de cette journée qui fut un succès. Je vous annonce d'ores et déjà que la bourse de 2017 aura lieu le 1<sup>er</sup> avril (non ce n'est pas un poisson). Nous avons été obligés de changer la date car le château est indisponible à la date habituelle, suite au WE culturel de l'entité.

Je vous signale également que lors de la réunion du mois de mai, nous aurons le plaisir d'accueillir un conférencier (M. Bernard Peters – Président de la fédération du Hainaut), qui nous parlera de : « Comment débiter une collection thématique ou de philatélie ouverte ». Nous espérons vous voir nombreux à cet exposé.

Isabelle

## **REUNION : 14 avril 2016 à 19 heures** **Salon des Combattants à Cour-sur-Heure**

### RESERVE AUX MEMBRES

#### ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale. Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc.....

Contact : 0495/52.38.29.

**Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.**



### ANNIVERSAIRES

15/04 Mr LECOMTE Jean Michel - 17/04 Mr BEQUET Philippe

Faites-vous connaître si vous le fêtez pendant ces trois prochains mois

### AGENDA

**Dimanche 17 avril** : Le Cercle philatélique Auvélaisien organise sa 24<sup>ème</sup> bourse internationale des collectionneurs, au Hall Omnisport d'Auvélais (Sambreville) de 9 à 17h. Info : 071/771055

**Dimanche 24 avril** : Le Cercle Royal philatélique de Florennes organise sa 15<sup>ème</sup> bourse multi-collections, Institut St-Joseph, rue de Corenne 1 à 5620 Florennes. Info : 071/687141



# Boucherie - Charcuterie

# Dominique BEQUET

7, rue Miserque  
**MARBAIX-LA-TOUR**  
Tel : 071 / 218119

**Grand choix de charcuteries fines, fabrication maison.**

**Remise à domicile.  
Service traiteur sur commande.**

## **REGLEMENT DES VENTES**

Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discussions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant le 01/01/1961 de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceux-ci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB. Si lors du contrôle un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.
3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant 1961 de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés PAR le vendeur lui-même seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres **XX** ou **X**, peuvent être présentés sous la dénomination « **pour affranchissement** » sans indication des timbres les composants et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.

8. Les timbres **X** après 01/01/1961 seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées.  
(Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

**Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres.** Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

***Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.***

**REMARQUE GENERALE** : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

**Nous rappelons que, pour les ventes, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.**

**Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes.**

**Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.**

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension

### VENTE DU 14 AVRIL 2016

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.V.
1	1	BELGIQUE	N°11 bord de feuille sup + 2 voisins	O	10	3	
2	1	BELGIQUE	N°11 bord de feuille sup	O	10	3	
3	1	BELGIQUE	N°14 – LP53 – Braine Le Comte NIPA + 300	O	5,50	6,50	
4	1	BELGIQUE	N°14 – LP15 – Arendonck NIPA +1500	O	5,50	10	
5	1	BELGIQUE	N°15 – LP185 – Houffalize NIPA + 1000	O	5,50	10	
6	2	BELGIQUE	N°18 – 33 NIPA + 450	O	6	10	
7	3	BELGIQUE	N°1523/1525	XX	0,80	0,25	
8	2	BELGIQUE	N°2211/2212	XX	4,65	1,30	
9	4	BELGIQUE	N°2332/2335	XX	5	1,50	
10	4	BELGIQUE	N°2439/2442	XX	6,60	1,90	
11	40	PHILIPINE	Divers oblitérées	O	/	1	
12	41	ROUMANIE	Divers oblitérées	O	/	1	
13	23	THAILANDE	Divers oblitérées	O	/	0,50	
14	2	BELGIQUE	N°1669/70 (bord de feuille)	XX	3,30	1	
15	3	BELGIQUE	N°1749/51 avec numéro de planche	XX	1,20	0,50	
16	6	BELGIQUE	N°1966/68 (x2) avec les 2 numéros de planche	XX	3	1,20	

17	2	BELGIQUE	N°1972/73 avec numéro de planche	XX	3	1,30	
18	5	BELGIQUE	N°1978/82 avec numéro de planche	XX	6	2,80	
19	3	BELGIQUE	N°1987/89 avec numéro de planche	XX	4,25	2	
20	2	BELGIQUE	N°2238/39 avec numéro de planche	XX	1,50	0,70	
21	11	BELGIQUE	Préo 464 à 474 (Série 21)	XX	185	95	
22	1	BELGIQUE	N°211B	X	20	6	
23	6	BELGIQUE	N°335 à 340	XX	18,50	5,60	
24	4	BELGIQUE	N°386 à 389	X	14	4	
25	1	BELGIQUE	N°713A	X	4,75	1,40	
26	1	BELGIQUE	BL78 (N°2795)	XX	4,50	1,35	
27	1	BELGIQUE	BL80 (N°2832)	XX	20	6	
28	3	BELGIQUE	BL93 + 3049 + timbre Congo	XX	9	2,70	
29	1	BELGIQUE	BL96 + 3090	XX	4	1,20	
30	1	BELGIQUE	FDC (N°3225/26)	/	7,50	3	
31	6	BELGIQUE	BL109 + 3249 à 3253	XX	15	4,50	
32	2	BELGIQUE	BL113 + 3290	XX	5	1,50	
33	2	BELGIQUE	BL114 + 3306	XX	5	1,50	
34	1	BELGIQUE	BL120 (N°3368)	XX	15	4,50	
35	1	BELGIQUE	Carnet 51 (N°3402)	XX	20	6	
36	1	BELGIQUE	Carnet 52 (N°3404)	XX	18	F : 8	
37	1	BELGIQUE	Carnet 53 (N°3405)	XX	18	F : 8	
38	1	BELGIQUE	BL122 (N°3419)	XX	7,50	F : 2,65	
39	1	BELGIQUE	BL123 (N°3433)	XX	12	3,60	
40	2	BELGIQUE	BL126 + 3469	XX	5	1,50	
41	1	BELGIQUE	N°10 – bord de feuille Inférieur	O	10	3	
42	1	BELGIQUE	N°11 + 1 voisin	O	10	3	
43	1	BELGIQUE	N°11 bleu foncé + 1 voisin NIPA + 750	O	12	4	
44	1	BELGIQUE	N°14 Brun gris oblitéré LP23 Avelgem NIPA + 600	O	7	10	
45	1	BELGIQUE	N°14 obli 18 barres Wavre NIPA + 200	O	5,50	8	
46	1	BELGIQUE	N°15 obli LP410 Zele	O	5,50	5	
47	4	BELGIQUE	N°13/16	O	79	20	
48	1	BELGIQUE	N°16 obli LP264 Namur	O	40	12	
49	5	BELGIQUE	N°17/21	O	239	50	
50	1	BELGIQUE	N°22 (TB)	O	170	50	



## La troupe « Atelier 6120 » de Ham-sur-Heure

**Vous invite à la présentation de la pièce :**

**« *Petit déjeuner compris* », comédie de Catherine Reverho**

Le samedi 16 avril 2016 à 20.00 heures ainsi que le dimanche 17 avril à 16.00 heures en la salle Elysée place communale à Beignée.

« Quelque part sur la route des vacances, un hôtel. Dans cet hôtel une chambre. C'est l'histoire de cette chambre qui sera développée tout au long de la pièce. Que d'évènements peuvent se dérouler dans cet espace clos. La naissance d'amours frivoles, des scènes de la vie quotidienne qui pourraient sembler banales, des ruptures, des réconciliations,... Bref, tout ce qui fait le quotidien d'une chambre fréquentée jours après jours par une clientèle différente. »

### **La suite sur scène.**



***De la part de Michel Delculée et ses partenaires.***